

Mieux vaut entendre ça que d'être sourd...

Réunion des Délégués du Personnel du 5 octobre 2017.



Notre DRH se félicite de l'arrivée de cinq CDD...quand ceux-ci « nous » manquent depuis deux ans !

Notre Directeur se félicite de l'essai de la « future » station couleur PM6...quand nous la réclamons depuis deux ans pour la fabrication du Brité !

Certains, certaines tombent dans le panneau du dossier « Lunettes obligatoires »* que nous impose UPM, et qui sera réglé en quelques mois en y mettant les moyens...quand nos « propres » dossiers

trainent des années, consignations, bobineuses, charges lourdes, poussières, etc... faute de moyens et/ou d'argent !!!! **Lamentable !**

***Avec quelles sanctions pour les contrevenantes et contrevenants ? Les membres du CHSCT laissent ce sujet à d'autres, à bon entendeur... !!!!!!!!!!!**

Visites médicales : La Direction relève que des personnes convoquées ne se présentent pas. Vu le peu de créneaux ceci est préjudiciable ! Effectivement !(C.Q.F.D)

Embauches :

Produits chimiques et autres : **NON.**

Préventeur Sécurité : Poste ouvert. (avec quelles tâches et quelle rémunération ?)

Responsable Maintenance : un cabinet de reclassement est chargé du recrutement. (Quand ?, comptez des mois !)

CDI/CDD aux bobineuses : En cours, ce qui déclenchera une embauche à la logistique, 5 CDD seront recrutés. (Pas de CDD supplémentaire pour suppléer l'effectif.)

Nous avons demandé et obtenu la possibilité de se faire vacciner contre la grippe. Profitez-en !



Respect des protocoles : De pire en pire...mais tout le monde accepte !

Respect des personnes : Une partie de l'Encadrement semble avoir oublié la base des rapports humains : **Le respect.** (dossier de harcèlement en vue au pire, débrayage en vue pour le moins !)

Revalorisation de certains coefficients : Vus avec la nouvelle orga.

Composition de la sixième équipe : Nous demandons à revenir aux fondamentaux, diffusion fin d'année, cycle, etc.

Nouvelle organisation : Beaucoup d'imprécisions sur les tâches, coeff, date de mise en place... **dans quel but ?**

2018 devrait être une bonne année pour notre usine ! (« On rigole pas » !)

C'est ce qui est annoncé en Conseil de Surveillance, le 30 octobre, à Paris. En effet, les prix des MPR devraient baisser, la Chine ne voulant plus être la poubelle de l'Europe ! (offre/demande)
La production de l'usine devrait se situer à 245 000 tonnes environ, ce qu'on aurait dû faire cette année sans la **grosière erreur** (hououou!) du report de l'arrêt annuel !
Annoncé également, le nouveau contrat de revente d'électricité à EDF, plus intéressant.

Marche de l'usine. (mois de septembre)

Gros coup de colère de vos représentants suite à l'irresponsabilité de l'encadrement de faire tourner l'usine sans les compétences requises ! **Nous allons tout droit vers l'accident !**

Idem sur la mise en place **tardive** de la « nouvelle » organisation, la Direction semble gênée, l'absence de quelques personnes remettant tout en cause ! **Un comble !**

*Conséquences de l'organisation de 2015 :
Absentéisme important
Stress
Conditions de travail dégradées*

Si un accident survient, nous assumerons nos responsabilités.

Conséquences du report de l'arrêt annuel.

Nous pouvons constater l'importance des postes de Contrôle de Gestion avec une présentation détaillée des coûts de l'arrêt. **Rappelons qu'UPM a licencié la deuxième personne de ce service !**

Nous n'étions pas loin de la vérité en annonçant près d'un million d'euros. Sommes-nous les seuls à nous poser des questions sur la gestion de l'usine ???

*Liste non exhaustive :
Gaz, EDF, Bois, Boues, Cendres, PM6 :
900 000 euros !*

Notre contrôleur de gestion précise qu'il faudra déduire le gain de l'arrêt de Noël ! **Soit !**

Et nous ajoutons : l'été pourri subi par le personnel !

La Direction présente un tableau sur les arrêts techniques 2018, avec un arrêt intermédiaire en mars (5 jours) avant le grand arrêt du mois d'octobre (15 jours), en tenant compte de nos remarques.

Santé/Sécurité

Nous insistons sur la recrudescence d'incidents et la montée inquiétante de l'absentéisme ! **Au-delà du constat, que compte faire la Direction ?**

Ceci est le résultat d'une organisation dépassée, à bout de souffle, **appelée techniquement anxigène !**

Investissements :

Il faudrait déjà trouver le bébé : Boues, Brite ?
Et penser à l'avenir : Cendres (60 000 tonnes) à enfouir en déchets (100€/t) ou revaloriser ! **Qui s'en soucie ?**

*La Santé et la Sécurité passent aussi, surtout, par l'entretien des matériels ou le développement.
Par exemple la scie à mandrins manuelle, pour éviter le gaspillage !*

Point sur l'info « Docelles » : UPM le tout puissant met les moyens (indemnités, formations...) pour « ses » PSE et use pareillement de « ses » droits pour l'outil de travail. Le reste c'est du buzz !

Ceci nous ramène à la mise en sécurité de la PM3 oubliée et dans le noir aujourd'hui !

Production de septembre.

Petit mois dû à l'arrêt (15 000t) pour 18 000 tonnes expédiées.

Brite : On nous promet des campagnes plus courtes et mieux maîtrisées en 2018.

Couverture machine : Très bonne pour 2018 avec de nouveaux débouchés dus à l'arrêt d'autres machines en Europe.

Nos coûts de production sont corrects, compte tenu de l'arrêt rallongé de la chaudière, mais peuvent rapidement déraiser si nous livrons exagérément à la Grande Exportation. **C'est UPM qui décide, de sa toute-puissance ! Nous devrions finir l'année à + 2 millions environ.**

De bonnes nouvelles mais le marché du recyclage papiers bouge avec des collectivités qui se regroupent et nous venons de perdre environ 30 000 tonnes de vrac qu'il faudra compenser, sûrement, par des balles ! Avec quels matériels ?

Effectifs. 250 personnes.

*Chapelle : 191(Femmes 15)
Fonctions : 13 (Femmes 2)
Autres : 46*

Les embauches se font lentement et altèrent les conditions de travail, ce que nous ne manquons pas de relever !!!

Nous réclamons toujours des CDD en renfort mais la Direction préfère se servir de l'intérim, **pour un coût qui atteindra 800 000€ en fin d'année.**

Le rapport de force reste l'élément essentiel pour peser sur une Direction qui semble dépassée par les événements, n'attendons pas le pétage de plomb ou l'accident pour réagir !

Journée d'actions du 16 novembre prochain.

Nous en profiterons pour faire une conférence de presse à 14h30 dans les locaux du C.E, qui portera sur la situation de l'usine trois ans après l'annonce de l'arrêt de notre machine 3, le 14 novembre 2014, et des agissements d'UPM. Vous êtes invités avec les t-shirts rouges !

D'ores et déjà, en accord avec notre motion votée le 12 octobre en assemblée, prenons note de nos actions, grève :

Personnel de jour : de 9h à 12h.

Equipes matin : 2x7 et 3x8 : 10h à 13h.

Equipes après-midi : 2x7 et 3x8 : 13h à 16h.



Le rapport de force prend tout son sens dans la solidarité !!!

Ensemble, pour le maintien de nos acquis !

Filpac-Cgt

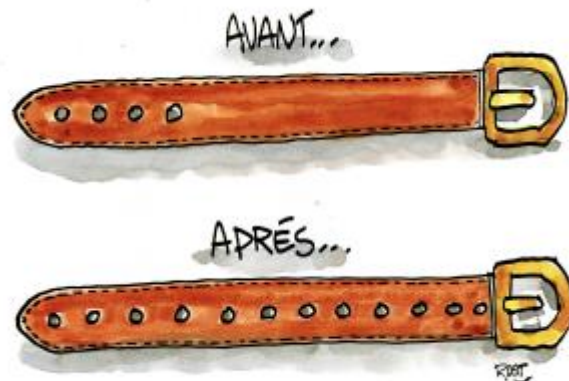
Révision des conventions collectives de la branche papier : la vigilance s'impose !

26 octobre 2017

Suite aux annonces du gouvernement de réduire le nombre de convention collective, et afin de ne pas se voir imposer des décisions par la Direction Générale du Travail, le syndicat patronal a demandé de travailler sur un « toilettage » et un rapprochement des conventions.

Sur le principe la Filpac n'y est pas opposée. En effet aujourd'hui il y a 4 conventions : 2 OETAM et 2 cadres. Ces 4 conventions sont parfaites à l'époque où les patrons essayaient de « saucissonner » les secteurs.

Aujourd'hui la situation est tout autre, les conventions sont pour beaucoup devenues de simples survivances de pouvoir interne au sein d'un Medef tout puissant. Les revendications sont surtout dans la période actuelle et à venir avec les décisions du gouvernement.



Si le sujet paraît simple dans une première approche, il ne l'est pas !

A ce jour les patrons parlent de remise à niveau et de sortir les dispositions dites obsolètes. Mais la Filpac se pose la question que veut dire « obsolète » dans le vocabulaire patronal. Est-ce au final pour eux une disparition de tous les points qu'ils bloquent, avec l'aide de certaines organisations :

- *l'ancienneté,*
- *l'obligation de donner un acompte avant les départs en congés*
- *aux salariés qui le demandent*
- *les primes de congés suivant l'ancienneté*
- *le gommage des différences de couverture et de garanties*
- *sociales entre les OTEAM et les cadres*
- *etc...*

en alignant toutes et tous sur le moins disant ?

La convention collective est, pour tous les travailleurs de la branche, la garantie quel que soit son lieu de travail chacun a des minimums garantis identiques.

Les ordonnances « Macron » risquent de bouleverser l'équilibre et l'équité entre les travailleurs du papier. L'inversion de la hiérarchie des normes dans le cadre souvent de « pseudo négociation » voire de référendum d'initiative patronale dans l'entreprise va briser cela.

La vigilance s'impose devant les mauvais coups actuels et à venir. Seule la mobilisation des travailleurs de nos branches avec l'appui de la Filpac pourra permettre un réel progrès et des avancées significatives sur une convention collective unifiée. Une convention moderne sans possibilité d'interprétation qui donne des droits et des protections aux salariés.

Une convention qui couvre de façon équitable toutes et tous !

Montreuil, le 25 octobre 2017